

## Quand repeint-on les bancs publics qui sont bien sympathiques ?



En me promenant dans le petit Paris (en opposition au Grand Paris dont on nous menace) je me faisais la réflexion que la peinture de certains bancs publics étaient tr-s abimée alors que d'autres bancs paraissaient presque neufs

Or les bancs publics font partie du charme parisien pour le touiste & pour les amoureux ("les amoureux qui s'bécottent sur les bancs publics ..." Georges Brassens) .

Aussi me suis-je demandé à quelle fréquence on les repeignait & qui en était chargé : je n'ai pa trouvé l'info sur le Net.

Si vous le savez , écrivez-nous sur [redaction@nouvelhay.com](mailto:redaction@nouvelhay.com) : nous publierons votre réponse.

L'Histoire

Un banc public est un banc installé dans un endroit public. Il fait partie du

meuble urbain.

C'est habituellement un siège long, avec ou sans dossier, avec ou sans accoudoirs, sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir. On le retrouve dans les parcs, les jardins, les promenades publiques et le long des avenues.

Sommaire

1 Origines et étymologie

2 Usages

3 Différents modèles

4 Le banc public dans la culture populaire

5 Bibliographie

6 Notes et références

7 Voir aussi 7.1 Articles connexes

7.2 Liens externes

Origines et étymologie

On pourrait presque dire que les bancs apparaissent avec la ville. À l'époque Classique, on les appelait « exèdres ». Au Moyen Âge, ils sont intégrés aux bâtiments. Ils agrémentent ensuite parcs et jardins, canaux et promenades publiques. Plus tard, le baron Haussmann et son architecte Gabriel Davioud ponctuèrent les rues parisiennes de divers mobiliers (kiosques, candélabres, bancs, vespasiennes), fabriqués industriellement, au design encore caractéristique. Les bancs étaient disposés dans l'alignement des arbres, en bordure des trottoirs.

Les bancs appartiennent à ce qui est communément appelé mobilier urbain, bien que ce terme soit parfois attribué à Jean-Claude Decaux lui-même, il semblerait qu'il soit réellement apparu vers les années 1960, alors que le mobilier urbain a toujours existé.

Usages

## Banc public, années 1950

Le Centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et la construction (CERTU) propose une liste non exhaustive des usages liés au bancs. Extraits : « S'arrêter: - S'asseoir : l'envie, le besoin de s'asseoir sont certainement parmi les plus naturels qui soient - Stationner - momentanément, pour mieux regarder quelque chose, ou quelqu'un; - S'arrêter pour un certain temps, dans un but précis: se reposer, se détendre, se délasser, faire la sieste, dormir; - Se rafraîchir, boire (...); - Prendre le soleil... ou s'en protéger; - S'abriter (...); - Manger, pique-niquer; - Lire, écrire, dessiner, peindre; - Converser, bavarder, causer, parler, s'entretenir, deviser, discuter... ».

« L'espace, la ville sont le jouet du politicien, puis de l'urbaniste et de l'architecte, mais en aucun cas de l'usager. On dispose des bancs et le public doit se charger de les essayer. Le citoyen n'est qu'un utilisateur d'espace prévu à son insu. »<sup>2</sup>.

Si les bancs publics sont moins nombreux dans les espaces et sur les trottoirs des grandes villes, il y en a plus dans les espaces verts, les parcs publics où les gens aiment venir en famille flâner ou se reposer. Par exemple, l'aménagement récent des berges du Rhône à Lyon en 2008-2009, s'est accompagné d'une nouvelle implantation de bancs publics tout au long du parcours.

En France, à partir de la fin de la décennie 1990, ont été introduits des bancs inconfortables après une certaine durée, ou ne permettant pas de s'allonger (par exemple grâce à des accoudoirs). Ce type de banc est destiné à empêcher le stationnement prolongé des personnes sans domicile fixe<sup>4</sup>. Un film a été réalisé sur ce sujet.

## Différents modèles

Banc en bois dans un jardin public, sous la neige.

Les bancs peuvent être pourvus d'accoudoirs, aussi appelés accotoirs. Ils peuvent être avec ou sans dossiers (ils seront alors appelés banc ou banquettes).

L'assise peut être légèrement inclinée vers le haut, de quelques degrés. Ils peuvent être en fonte, fer, acier, peint ou inox, bois ou béton, ou un mélange de ces matières.

Généralement placés à l'extérieur, ces objets doivent impérativement être protégés contre la corrosion, surtout sur le littoral et dans les régions enneigées ou pluvieuses, quand ils sont en fer ou en bois. Le banc en bois pour être résistant doit être imputrescible, c'est-à-dire exotique ou européen, et dans ce dernier cas il doit subir un traitement particulier à l'autoclave classe III ou IV ou également un traitement de type thermique.

Le banc public à étage

Banc à étage du XVIIIe siècle à Chêne-Bougeries.

Banc à marches au Petit-Saconnex.

En usage au moins au XVIIIe et XIXe siècles, le banc à étage ou « banc-reposoir » permettait aux paysans ou paysannes, venant en ville vendre leurs récoltes, d'y déposer panier ou hotte durant le temps du repos. Deux préfets du Bas-Rhin ont imposé l'édification d'un grand nombre de ces bancs en Alsace, entre 1811 et 1894. Il s'en trouve aussi à Genève : « Rare témoin et l'un des derniers vestiges du commerce quotidien qui nourrit Genève, le banc à étage placé au centre du rondau des Bougeries. Savoyards ou Genevois des Mandements, lourdement chargés, y posaient leurs hottes sur le plateau supérieur du banc, tout en prenant un bref repos avant d'aller écouler leurs victuailles sur les marchés de Genève, entre autres. ».

Le banc à marches, ou à étages, est une forme de banc réhaussé permettant d'élargir la vision. Deux exemples se trouvent à la Promenade des Crêts au Petit-Saconnex, uniques en ville de Genève .

Le banc public dans la culture populaire[modifier le code]

Brassens a écrit une chanson intitulée Les Amoureux des bancs publics.

« Un banc, c'est gratuit, un banc, ça ouvre la porte à des rencontres, à des discussions, un banc, c'est le droit de s'asseoir dans l'espace public, sans forcément consommer, un banc, c'est un bras d'honneur à l'espace marchand »

« Non à l'ablation des bancs » d'Arnaud Bernard (2009).

Bibliographie

Diane Bégard, Pour une apologie du banc public : essai sur le rôle des bancs

publics dans l'espace public, mémoire de recherche en géographie sociale sous la direction de Yves Banny (2004-2005), version revue et corrigée 2009, Paris [lire en ligne].

## Notes et références

- ↑ Jeu et détente. Prise en compte dans l'aménagement de l'espace public [archive], CERTU, 2002, p 22. (ISBN 2-11-093125-6)
- ↑ Schnebelin B., cité par Boulanger A., 2001-2002 in Les arts de la rue, demain. Enjeux et perspectives d'un nouvel art de ville, p 36.
- ↑ « Lève-toi et marche » : La [archive] RATP multiplie les bancs anti-SDF fans les stations, Technikart, 01 mars 2001
- ↑ « Empêcher les SDF de s'asseoir : la ville ne manque pas d'idées. » [archive], Rue89, 26 novembre 2009
- ↑ Gilles Paté, Stéphane Argillet, Le repos du fakir [archive], Paris, 2003.
- ↑ Mots de l'archiviste 2009 [archive], commune de Chêne-Bougeries, citant D. Zumkeller.
- ↑ « Promenade des Crêts » [archive], sur le site de la Ville de Genève.
- ↑ « Non à l'ablation des bancs d'Arnaud Bernard ! » [archive], IndyMedia Toulouse, 21 octobre 2009

Voir aussi

Sur les autres projets Wikimedia :

Banc public, sur Wikimedia Commons

Articles connexes

Siège (meuble)

Banc (siège)

Bancs-reposoirs d'Alsace

Liens externes[modifier le code]

« Banc public », fiche du Vocabulaire français de l'art urbain, séminaire Robert Auzelle, association pour l'art urbain, éditions du CERTU, Lyon, 2010. (ISBN 978-2-11-098924-6) [lire en ligne]

« Les bancs : Une histoire de familles », Tania Brimson, Evene.fr, novembre 2008.

« Bancs publics de France et du Québec », galeries de photos de bancs publics (plus de 10 000 clichés), essentiellement ouest de la France et province du Québec (Canada). Liste de liens.

source : wikipedia.fr